

Évolution du droit du travail

Par **etudroit1998**, le **21/09/2018** à **17:19**

Bonjour,

Je me permets de vous écrire au sujet de la dissertation que j'ai écrite dans cette matière.

A l'énoncé du sujet : "le droit du travail : entre passé et avenir", le premier réflexe a été de penser à un plan chronologique basé sur une comparaison avant et après. Mais je sais très bien que le sujet doit être poussé plus loin que cela.

Donc, j'ai imaginé un plan qui serait sur la naissance de ce droit et le but de cela dans une première partie et l'affaiblissement actuel dans une deuxième partie.

J'aurais besoin de vos avis et même conseils sur ces idées.

Merci d'avance pour votre aide !

Par **LouisDD**, le **21/09/2018** à **18:49**

Salut

A mon sens il faut montrer à travers le devoir que le droit du travail actuel oscille entre le maintien de certains principes d'origine et une volonté de s'adapter aux nouvelles réalités du monde du travail.

Et apporter un regard critique à la fois sur la conservation et sur l'innovation.

Par **Isaac Sun**, le **21/09/2018** à **18:55**

Bonjour,

Votre sujet est tellement large, il faudrait que vous nous présentiez ce que vous avez déjà vu en cours parce que sinon c'est compliqué.

Quand vous dites "comparaison avant et après", là encore il serait utile de fixer une période, un événement ou un thème, d'où l'intérêt de savoir ce que vous avez déjà traité en cours.

Pour ce qui est de votre plan, je ne suis pas sûr d'avoir tout compris.

I - Naissance et but du droit du travail

II - Affaiblissement actuel

C'est bien ça ?

Par **Lorella**, le **21/09/2018 à 19:40**

Il faudrait 3 parties à mon avis.

- Origine et rôle, raison d'être, finalité

- Évolutions en fonction des époques (contexte économique du pays, Europe/international)

- Son avenir ? Si avant le CDI était la norme, on voit de plus en plus de contrats précaires. L'employabilité devient un enjeu important plus que la longévité dans un poste, une entreprise. Evolution rapide des métiers (évolution, disparition, nouveaux métiers) : pouvoir bénéficier de formations constantes pour pouvoir s'adapter.